

ASSEMBLÉE NATIONALE
8 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2809

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 4

À l'alinéa 67, substituer à la référence :

« C »

la référence :

« 3° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rectification d'une erreur de référence.